181122 - Ne pouvant pas réciter la Fatiha normalement derrière son imam, devrait il cesser de prier avec lui?

question

Une mosquée se trouve à 900 mètres de mon domicile. Je n'entend jamais l'appel à la prière lancé depuis cette mosquée. Parfois il m'arrive de m'y rendre. Les gens qui y prient suivent la doctrine de l'imam Abou Hanifa (P.A.a) et récitent la Fatiha très vite. Quad j'en suis au 4eou au 5e verset, les autres sont déjà en posture d'inclinaison..Devrais-je en dépit de tout continuer à assister à la prière avec eux, même si je n'entendais pas l'appel à la prière et même si je ne pouvais pas réciter la Fatihah complètement et bien que la révérence et le calme qui doivent marquer la prière n'y soient pas, en raison de la rapidité de l'imam?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Si l'imam ne prie pas de manière posée et récite la Fatiha avec précipitation au point que celui qui prie derrière lui ne puisse pas la réciter normalement, il n'est pas correct de le prendre pour imam. Les fidèles doivent chercher un autre imam qui prie de manière posée ou aller prier dans une autre mosquéeoù ils pourraient prier tranquillement car la tranquillité fait partie des aspects fondamentaux de la prière.

Cheikh Ibn Outhaymine (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: «Si on sait quel'imam ne prie pas de manière posée et ne se stabilise pas de manière à permettre à celui qui prie derrière lui de réciter la Fatiha normalement, on ne doit pas prier avec lui car il n'est pas permis de prier avec un tel imam. Car on est confronté à l'une des deux choses: soit vousle suivez quitte à omettre un pilier de la prière, soit vous accomplissez le pilier et le laisser vous devancer.

«Nous mettons en garde ces imams contre cette manière de prier. Les ulémas(puisse Allah leur

accorder Sa miséricorde) ont dit qu'il est interdit à l'imam de réciter avec une rapidité telle à empêcher ceux qui prient derrière lui de faire ce qu'ils doivent faire. Or agir de manière posée fait partie de ce qu'ils doivent faire.

«Ces imams ne devraient pas diriger la prière pour les musulmans. Il faut les renvoyer, s'ils sont des fonctionnaires. Les responsables des imams doivent faire le tour des mosquée. S'ils trouvent quelqu'un se comporter de la sorte, ils doivent le remplacer car c'est une mauvaise habitude.

Je dis : si l'imam en question a l'habituded'agir avec une rapidité qui empêche celui qui prie derrière lui de réciter la Fatiha, les usagers de la mosquée doivent exiger son remplacement. Celui qui connait ses habitudes ne doit même pas participer à la prière qu'il dirige. Il doit aller prier dans une autre mosquée. Extrait de liqaa al-bab al-maftouh (146/9). Se référer à la réponse donnée à la question n° 6551.

Il faut que vous alliez faire vos prières à la mosquée aussi long temps quevous le pourrez. Cherchez une autre mosquée. Pour plus d'informations sur le caractère obligatoire de participer à la prière faite à la mosquée, voir la réponse donnée à la question n° 40113. Pour connaitre la distance à partir la quelle la participation à une telle prière constitue une obligation, référez vous à la réponse donnée à la question n° 20655.

Allah Très haut le sait mieux.